

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

COMMISSION DU PALUDISME.

Procès-Verbal de la 2ème Séance

tenue à Genève le 15 Octobre 1926, à 18h.20.

Présents: Dr. LUTRARIO, Président.

Prof. NOCHT,  
" OTTOLENGHI  
" PITTALUGA  
" MARCHOUX  
Dr. RAYNAUD  
" Norman WHITE.

Le Dr. LUTRARIO exprime ses remerciements au Prof. Marchoux pour le rapport qu'il vient de déposer sur le voyage de la Commission en Sicile.

Il demande à la Commission d'arrêter immédiatement les résolutions à présenter le lendemain au Comité d'Hygiène.

Le Professeur PITTALUGA présente une note relative à la continuation de l'enquête sur les deltas en Espagne (C.H.Malaria/67).

Le Professeur NOCHT propose l'étude de l'influence des lacs artificiels sur l'endémie palustre.

Le Professeur MARCHOUX appuie cette proposition, qui a été suggérée à la Commission, à Lentini, par M. l'Ingénieur Vismara.

Le Dr. LUTRARIO est d'avis qu'il faut d'abord terminer les études commencées. L'étude des lacs artificiels demanderait des recherches sur place et entraînerait des dépenses. Tout en reconnaissant pleinement l'importance du sujet, il estime qu'il est opportun d'en renvoyer l'étude à une date ultérieure.

Le Professeur MARCHOUX estime qu'il suffirait de recueillir des données sur les pays malariques dans lesquels on a établi de grands bassins artificiels de retenue d'eau.

Le Professeur PITTALUGA considère que la question est trop importante pour pouvoir être réglée par une simple accumulation de données statistiques et autres, par correspondance. Il existe une vingtaine d'exemples de ces grands travaux de retenue d'eau en Espagne seulement; d'autres aux Etats-Unis, en Egypte, en France, etc. La question est liée à de gros intérêts économiques qui obligent à travailler avec circonspection. On ne peut entreprendre une telle étude sans la mener à fond. Il considère donc qu'il n'y a pas lieu, à l'heure actuelle, d'entrer dans cette étude avant l'achèvement complet du programme actuellement considéré.

La Commission décide donc de remettre à une date ultérieure l'examen de cette question.

Le Dr. LUTRARIO dit que, comme Président de la Commission, il devra s'excuser auprès du Comité d'Hygiène de n'avoir pu lui présenter à temps le rapport définitif de la Commission à la fin de son mandat. Ce retard est dû à l'absence du Secrétaire définitif, que la Commission espère avoir dans quelques mois. Il rappelle la suggestion du Directeur Médical: qu'un Membre de la Commission donne deux ou trois mois de son temps à la rédaction du rapport provisoire, sur lequel discuterait un Comité de rédaction.

Le Professeur OTTOLENGHI fait remarquer que, même si une nouvelle Commission du Paludisme était nommée, l'an prochain, il appartiendrait aux Membres de l'ancienne d'établir un rapport définitif puisque ce dernier concernerait voyage et travaux exécutés par elle.

Le DIRECTEUR MEDICAL considère la chose comme évidente.

Le Professeur NOCHT est d'avis que le rapport définitif ne peut être écrit sans la réunion de la Commission pour s'accorder sur les directives du rapport.

Le Professeur OTTOLENGHI est de cet avis.

Le DIRECTEUR MEDICAL dit que la Section d'Hygiène pourrait peut-être préparer, pour cette réunion, une petite table des matières, qui servirait de base et de canevas à la discussion de la Commission.

Il demande à la Commission de fixer la date de cette réunion du Comité de rédaction.

Le Professeur NOCHT estime qu'on pourrait, pour cette réunion, se borner à convoquer les Membres de la Commission appartenant au Comité d'Hygiène et quelques experts.

Le Professeur PITTALGA est d'avis que les trois Membres du Comité d'Hygiène appartenant à la Commission pourraient suffire pour former un Comité de rédaction.

Le DIRECTEUR MEDICAL demande si on ne pourrait procéder d'abord à une consultation par correspondance, après distribution de la table analytique du futur rapport et demande d'observations à son sujet. La Commission pourrait discuter ensuite, en corps, la table et les observations y afférentes.

Le Dr. RAYNAUD fait remarquer qu'un Comité de rédaction a déjà été nommé pour la préparation du rapport.

Ce Comité pourrait préparer le rapport et l'envoyer aux autres Membres pour avoir leurs observations. La discussion finale pourrait se faire ensuite à Genève.

Le DIRECTEUR MEDICAL dit que le Secrétariat fera des propositions concrètes dans ce sens. Il croit pouvoir exprimer l'espoir que les Membres de la Commission seront confirmés l'an prochain dans leurs fonctions actuelles et qu'il n'y aura pas d'interruption des activités de la Commission.

Le Professeur NOCHT serait heureux d'être exempt du Comité de rédaction, ayant trop d'affaires personnelles à Hambourg.

Le Dr. LUTRARIO estime, au contraire, que le Professeur Nocht, seul clinicien de la Commission, doit rester dans ce Comité.

Le Professeur PITTALUGA demande que le rapport de la Commission soit qualifié de rapport d'ensemble et non de rapport définitif, car il n'y a rien de définitif en matière de science et en matière de paludisme en particulier.

LE PRÉSIDENT propose, de son côté, le nom de rapport "conclusif", étant donné que ce rapport doit résumer le sens des travaux de la Commission à la fin de son mandat, celui-ci expirant cette année.

Il demeure entendu que c'est la Commission actuelle qui rédigera le rapport "conclusif" et que le Comité de rédaction déjà nommé en reste chargé. La procédure exacte à suivre restent réservées pour une décision ultérieure.

Le Professeur NOCHT présente une note concernant la reprise, en 1927, des Cours de Malariologie (Annexe 1)

Le Professeur PITTALUGA estime que, dans ces cours, on doit insister sur le côté clinique de l'enseignement. Les stagiaires devraient pouvoir faire du dépistage dans la population malarique et voir de près les milieux atteints.

Il s'étonne de la création d'un titre de Médecin Malarialogiste par la Faculté de Médecine de Paris, qui confère une distinction spéciale aux élèves malarialogistes de cette seule université.

Le DIRECTEUR MEDIC'L fait remarquer que la clinique du paludisme a été, en effet, assez sacrifiée, sauf à Hombourg. Pour ce qui est du titre de médecin malarialogiste, la question ne concerne pas l'organisme de Genève. Le Ministre de l'Instruction publique de France a créé, par Décret, un titre qui décerne la Faculté de Paris. Nous n'avons là-dessus aucun contrôle et la question ne nous regarde pas. Du reste la moitié seulement des élèves suivant les cours de malarialogie et par conséquent susceptibles de recevoir les diplômes ont été envoyés par la Société des Nations (15 sur 29). Ce que peut demander la Commission du Paludisme c'est que les autorités universitaires de trois centres d'études soulignent que les cours ont été organisés avec la collaboration de la Commission du Paludisme. Jusqu'ici la seule chose qui a identifié ces cours avec l'Organisation d'Hygiène a été la petite brochure de programme des cours, ce qui est trop peu.

Le Professeur NOCHT dit que la relation existant entre les cours de malarialogie et la Société des Nations a été mentionnée dans ses rapports universitaires. Il était difficile de justifier ces cours de spéciaux pour la Société des Nations, parce que trois étudiants seulement sur 13 étaient délégués par la Société des Nations. A Hombourg, les élèves ont pu bénéficier de l'observation clinique de 50 cas de

paludisme graves.

Le Professeur PITTALUCA désire qu'on mette en relief la participation de la Société des Nations en l'affaire. S'il a fait une remarque vis-à-vis de l'Ecole de Paris, ce n'est point pour accuser celle-ci. Il a, en effet, été très satisfait des médecins stagiaires qu'il a reçus venant de cette école.

LE PRÉSIDENT dit que les élèves malarialogistes ont été très heureux du stage qu'ils ont effectué en Italie.

Le Professeur MARCHOUX lit les conclusions de son rapport sur le voyage de Sicile (C.H/Malaria/69).

La COMMISSION, après avoir félicité l'auteur du rapport, aborde la rédaction du texte de ses résolutions et programme de travail pour 1927.

Elle se met d'accord sur le texte suivant:

" Le Comité d'Hygiène décide :

1° d'étendre les voyages d'études de la Commission du Paludisme à quelques pays malariques extra-européens, en laissant à une date ultérieure le choix des pays à étudier en 1927.

2° de continuer les recherches entreprises par la Commission et certains de ses membres sur :

- a) le problème des Deltas, dont l'étude a commencé en Italie et en Hollande;
- b) les "grands assainissements" et notamment en Italie et en Hollande;
- c) les problèmes de laboratoire détaillés dans les résolutions adoptées par le Comité dans sa session d'Octobre 1925;
- d) l'étude des relations existant entre les facteurs météorologiques et l'endémie malarique.

3° de continuer les recherches sur les alcaloïdes secondaires du quinquina, ainsi que sur les dérivés de la cupréine et sur l'hydroquinine, afin de compléter les éléments nécessaires à la convocation d'une Conférence internationale de la quinine.

4°- de renouveler, en 1927, l'organisation des Cours de Malariologie qui ont eu lieu cette année dans les Ecoles de Médecine tropicale de Hambourg, Londres et Paris, ainsi que les stages pratiques en pays impaludés qui leur ont fait suite".

La séance est levée à 20 heures.

ANNEXE 1.

NOTE DU PROFESSEUR NOCHT SUR LES COURS DE MALARIOLOGIE.

La Commission du Paludisme,

considérant comme essentiel que les jeunes médecins s'adonnant à la lutte contre le paludisme aient une connaissance approfondie non seulement de l'étiologie et de l'épidémiologie de cette maladie, mais encore de son diagnostic, de sa clinique et de son traitement, - dépistage et traitement présentant une importance primordiale dans la lutte antipaludique;

considérant les résultats excellents obtenus par les cours de malariologie organisés cette année dans les Ecoles de Médecine tropicale de Londres, Paris et Hambourg et la satisfaction des élèves qui les ont suivis, ainsi que celle de leurs maîtres,

Emet le vœu

que ces cours soient répétés les années prochaines et que l'attention des Gouvernements des pays impaludés soit attirée à nouveau sur l'organisation de ces cours;

Elle considère en outre comme nécessaire que les élèves des cours théoriques et cliniques fassent, comme par le passé, un stage pratique dans une station anti-paludique officielle dans un pays à endémie palustre.